

Flash INFOS

RABASTENS DE BIGORRE



En ce début d'année, c'est avec un plaisir renouvelé que l'équipe municipale vous propose de lire l'actualité municipale. Une actualité toujours frappée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Face à cette crise, la résilience est l'attitude adoptée par le Conseil

Municipal et l'ensemble des agents communaux. Nous adaptons notre quotidien selon le protocole sanitaire en vigueur. Ainsi, je vous présente au nom du personnel communal et du Conseil Municipal, tous nos Meilleurs Vœux pour 2021. Je formule le vœu que le virus soit vaincu et que nous puissions prendre plaisir à nous revoir sans contrainte et dans le cadre de manifestations...

Dans ce contexte, j'ai une attention particulière pour l'ensemble des Services présents sur le terrain et qui assurent notre quotidien : Secours, Personnels Soignants et d'Aide à la Personne, Forces de l'Ordre, Enseignants, Agents Techniques et Administratifs des Services aux Publics.

Je salue également la volonté et la détermination des commerçants et artisans locaux, chefs d'entreprises pour qui la situation économique n'est pas simple voire difficile.

A nos associations, bloquées et contraintes par les protocoles sanitaires successifs mais nécessaires... Nous formulons le vœu d'une reprise de leurs activités. La collectivité soutient les associations dès que le protocole sanitaire les autorise à la reprise d'activités. Je salue l'engagement des bénévoles !

Dans ce livret, une double page est dédiée aux Services Communautaires présents sur notre Commune. Rabastens n'est pas seule, Rabastens est soutenue et inscrite comme Pôle de proximité dans la politique de la Communauté de Communes présidée par Frédéric RÉ. Le développement économique est également une compétence communautaire ; vous apprécierez de lire l'installation prochaine d'une nouvelle entreprise artisanale sur la Zone d'Activité Économique de la Porte de la Bigorre.

Dans ce cadre de service de proximité, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'Etat, sur proposition du Préfet des Hautes-Pyrénées, a retenu Rabastens dans le dispositif «Petites Villes de Demain». Rabastens fait partie des 13 communes retenues sur les Hautes-Pyrénées.

Au sein du Conseil Municipal, par un travail en délégation et en commissions, les dossiers avancent. Certains doivent être repris... Pour Rabastens de Bigorre, nous devons porter l'ensemble des dossiers, même les plus difficiles : inondations, halle, marché aux bestiaux, parc locatif, assainissement. Toujours motivée, l'équipe municipale est au travail.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année : Santé, Joie, Réussites !

*Prenez soin de vous.
Véronique Thirault.*



L'ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

1 > Edito de Mme le Maire

2 > Petites Villes de demain

Mot pour les Aînés

3 > Inondations

4 > Point de Collecte

Site du Parc du Val d'Adour

4 > Travaux en régie

5 > Place centrale

Panneau d'Affichage

Assainissement collectif

6 > Le CCAS

Charte des Associations

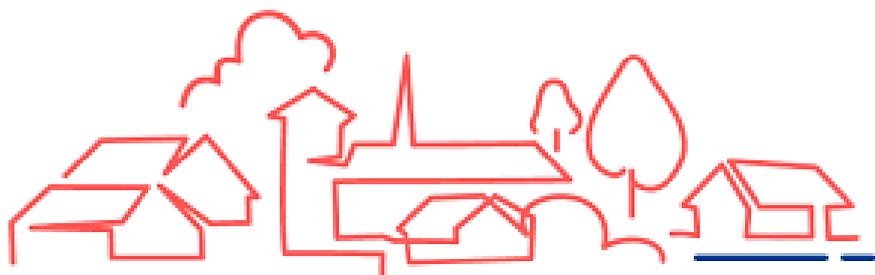
6 > Fusion club Automne/Club Ouvrage

Zone de la Porte de la Bigorre

7 > Mémento

8 > Mémento

Tribune «Rabastens Autrement»



Petites villes de demain

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Lancé le 1er octobre dernier, le programme « Petites villes de demain » permet aux villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation durant 6 ans (2020 – 2026).

Accélérateur de la relance, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement (amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation du patrimoine bâti et paysager, accompagnement de l'activité commerciale, etc.).

« Petites villes de demain » est un programme de cohésion territoriale déployé sur l'ensemble du territoire national mais décliné dans chaque région en fonction des dispositifs existants et des stratégies territoriales locales.

Dans les Hautes-Pyrénées, 13 communes de moins de 20 000 habitants, réparties sur 8 Communautés de Communes ont été sélectionnées par l'État et ses partenaires : • Argelès-Gazost • Arreau • Bagnères-de-Bigorre • Castelnau-Magnoac • Lannemezan • Loures-Barousse • Maubourguet • Rabastens-de-Bigorre • Saint-Lary-Soulan • Saint-Laurent-de-Neste • Tournay • Trie-sur-Baïse • Vic-en-Bigorre.



Nous accueillons

**Alexis
ESTERLE**

délégué
aux sports,

qui a rejoint l'équipe de la Majorité en remplacement de Vanessa VO VAN TAO, démissionnaire.

MOT POUR LES AINÉS

«Aux aîné(e)s de Rabastens
La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir autour d'un bon repas en 2020. Mais sachez que l'équipe municipale ne vous oublie pas et espère de tout cœur vous retrouver autour d'un bon festin le plus vite possible. En attendant nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Restons prudents et continuons les gestes barrières. Prenez soin de vous»



Face à la montée de l'eau, les habitants de la commune sont inquiets après les 2 épisodes successifs de juin 2018 et avril 2020 ... Quand on parle d'inondation, nous connaissons les effets et conséquences matérielles et humaines : habitat touché, déclaration auprès des assurances, inquiétude et lassitude.

En 7 mois de mandat et en rapport avec ses engagements de campagne électorale, l'équipe municipale arrive au bout de l'état des lieux ; à savoir :

- Relevé des incidences auprès des administrés ; c'est la première fois qu'une telle consultation a lieu sur la commune.
- Visite puis bilan de l'état des fossés, canaux et cours d'eau sur toute la commune.
- Un contact régulier avec le Président Frédéric Ré et les Techniciens du Syndicat Mixte de l'Adour Amont (SMAA), qui effectuent l'analyse des fiches-retour des particuliers et relèvent par un travail de terrain les zones inondées et les dégâts occasionnés notamment dans certaines habitations. Merci aux Rabastonais qui ouvrent leur porte aux techniciens. Les enseignements de ce travail, qui est demandé par la commune et le SMAA, seront communiqués dans une information municipale. Depuis Mai 2020, trois réunions se sont tenues afin d'étudier les pistes de travaux à engager.

Structure de proximité, le SMAA répond aux enjeux locaux de la gestion des cours d'eau avec deux objectifs principaux : la prévention des risques et la mise en valeur de l'Adour et de ses affluents.

La commune y est représentée par Antoine Brige, Adjoint au Maire, délégué au SMAA. Alain Dussert Conseiller Municipal qui avec sa connaissance du terrain, pilote la commission Voirie/Fossés et accompagne également Antoine Brige sur ce dossier.

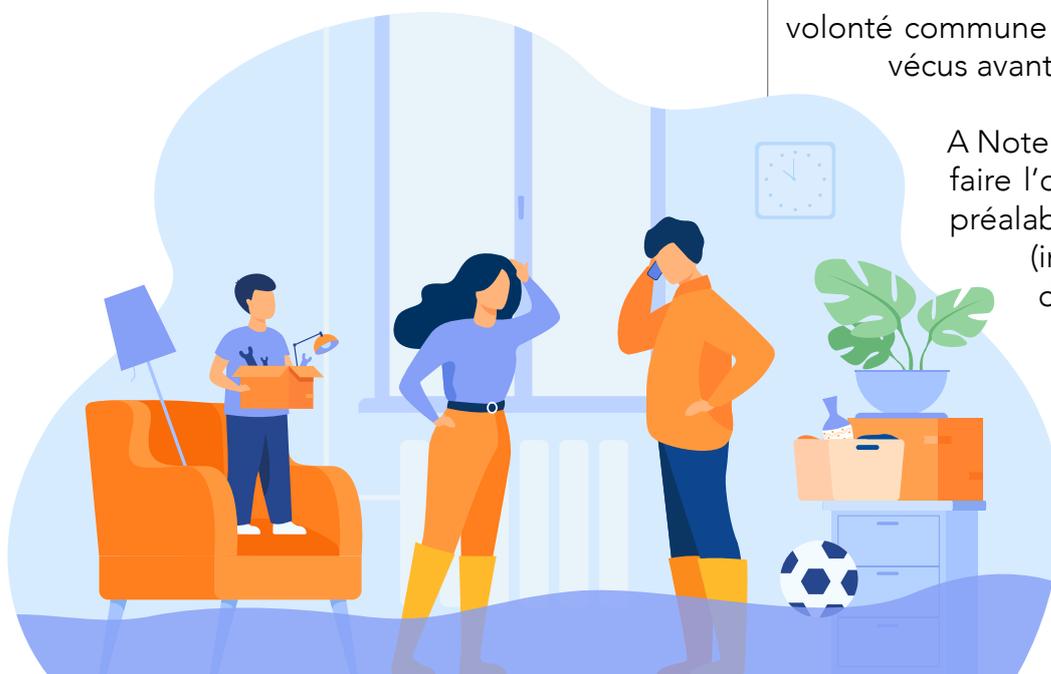
Apprendre la réglementation et comprendre le rôle et l'incidence des canaux, fossés d'irrigation et de drainage permettront de réfléchir collectivement. La classification administrative des cours d'eau et fossés, en cours de réalisation, est une étape primordiale avant toute intervention humaine dans le respect de la loi.

En effet, selon la classification, la collectivité a le droit d'agir avec ou sans autorisation préalable. Associer l'ensemble des riverains, collectivités, agriculteurs, pêcheurs est une nécessité.

Des devis de curage et d'entretien des fossés sont en cours de réalisation pour en intégrer le coût au budget 2021. L'équipe municipale faisant de ce dossier une priorité du mandat. Sentiment encore renforcé après l'épisode pluvieux que nous venons de vivre. Le pire pour un début décembre depuis 1965. Le tout après un mois de novembre anormalement sec.

Les Mairies de Rabastens, Escondeaux, Lacassagne et Sarriac-Bigorre sont en contact ; une visite sur le terrain pour observer le canal de l'Alaric a été organisée. Des points sensibles ont été relevés. Les problématiques de terrain seront examinées sur les communes. C'est le point de départ d'une volonté commune pour se prémunir des épisodes vécus avant mai 2020.

A Noter: Les projets de clôtures doivent faire l'objet d'un dépôt de déclaration préalable de travaux en mairie (instruction par le service ADS du pays du Val d'Adour). Le type de clôtures autorisé dépend du zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans une zone inondable les clôtures doivent être transparentes à l'eau.



POINT DE COLLECTE

Petit rappel pour éviter les débordements dans les containers à verre. Plusieurs points de dépôts sont à votre disposition :

Papier, verre : parking du stade, Parc de l'Ayguevive, Place du centenaire (après demande de la municipalité à VAE un container à verre supplémentaire vient d'être installé.)



SITE DU PARC DU VAL D'ADOUR

En ce début d'année, la SEMOP du Val d'Adour (dont le conseil d'administration est composé de représentants de la municipalité, des éleveurs et des négociants), a pris comme prévu les rênes du Marché aux Bestiaux.

Même si les temps sont durs en raison de la baisse de la demande de viande en Europe du fait de la double crise sanitaire (COVID19 et fièvre Catarrhale Ovine), le marché est soutenu par les autorités locales (inscription au plan de relance) et des projets de diversification sont à l'étude.

En parallèle, les aménagements photovoltaïques (ombrières) ont débuté.



TRAVAUX EN REGIE

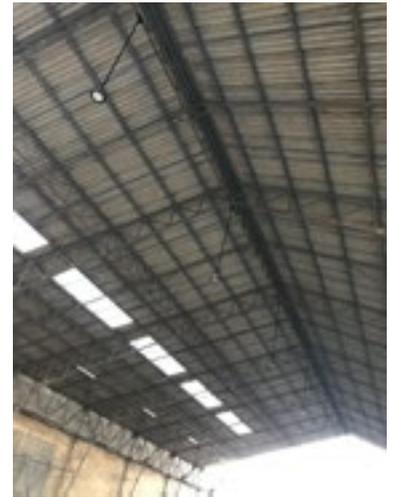


Nettoyage du porche du cimetière

Eclairage place du siège



Mobilier urbain en cours d'installation (Abris bus)



Réfection du lavoir du moulin (rue de l'agriculture).



LA BOITE A LIVRES POUR ENFANTS

La boîte à livres pour enfants vient d'être confectionnée avec brio par notre première adjointe. Elle va prendre sa place dans quelques jours, dans le petit parc situé à proximité de l'école. Une charte de bon usage y sera apposée.



AU CHEVET DE NOTRE HALLE STYLE EIFFEL, PLACE CENTRALE

Patrimoine emblématique de Rabastens de Bigorre

La troisième tranche des travaux de rénovation de la place centrale est en cours. Le local technique va prendre forme d'ici peu. Cependant le revêtement de la halle prend du retard car l'appel d'offre du lot « réfection des socles » (c'est-à-dire les pieds de la halle) est resté infructueux.

Le cahier des charges, établi lors de l'élaboration du projet global de réfection de la place centrale, ne correspondait pas à la réalité tant sur l'ampleur des travaux qu'au niveau budgétaire. Après avertissement du bureau d'étude, une société spécialisée dans les travaux sur les structures métalliques a réalisé un état des lieux visuel de la halle.

La structure même de la halle est atteinte par la corrosion et des travaux conséquents seront à prévoir à court ou moyen terme si nous ne voulons pas la mettre en péril. Nous prioriserons la réfection des pieds, afin de terminer le sol de la place centrale. Une reprise des chéneaux qui ne remplissent plus leur rôle est également nécessaire. Une étude plus globale est en cours concernant une réhabilitation générale de notre halle, à planifier sur les futures années.



Nettoyage des cheneaux

Renommée pour ses halles, Rabastens de Bigorre accueillait autrefois les Marchés aux légumes, cochons, bestiaux, volailles. Aujourd'hui les halles sont destinées en partie au marché du lundi, à l'animation et aux associations. Protéger notre patrimoine est une volonté forte !

PANNEAU D'AFFICHAGE

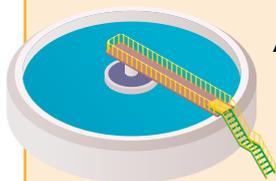
Téléchargez
l'application

mycitypocket

sur votre smartphone
ou flashez le QR code.



ASSAINISSEMENT ET TRAVAUX LAGUNAGE



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les eaux usées d'environ 2 logements sur 3 de notre commune sont évacuées au « tout à l'égout », avant de finir dans les lagunes.

Il y a quelques décennies, la commune a choisi le lagunage (procédé naturel d'épuration des eaux) comme système d'assainissement collectif. Il a l'avantage d'être écologique et peu coûteux en investissement, mais nécessite un entretien régulier.

Une étude menée en 2016 a servi de base pour programmer l'entretien des lagunes du système d'épuration collectif sur les 15 années à suivre. Malgré tout, en juin 2020, nous voici alertés par des analyses bien pessimistes, qui relèvent un écart important entre le prévisionnel et l'état actuel des boues accumulées dans nos lagunes. C'est pourquoi nous sommes contraints de revoir le plan d'entretien, qui n'est à ce jour plus réaliste. Cela aura malheureusement un impact sur la part assainissement collectif de la facture des usagers raccordés à l'assainissement collectif.

EXEMPLE : pour un ménage de 3 à 4 personnes consommant 120 m³ d'eau/an La facturation 2021 représentera 301,68€ (pour 261,07€ en 2020), soit 3,40€ par mois.

Le budget de l'assainissement est un budget annexe au budget principal de la commune, il doit s'autofinancer. De ce fait, le budget principal de la commune ne peut pas en financer les coûts. De plus, 1/3 des administrés est doté d'un assainissement individuel dont l'entretien est très onéreux, ils n'ont pas à participer aux frais.

LE CCAS

Le gouvernement ayant rendu obligatoire le port du masque pour tous les élèves du primaire à partir de 6 ans, et compte tenu des difficultés pour certaines familles de



disposer de masques aisément et dans des délais contraints, nous avons souhaité pourvoir chaque élève scolarisé à Rabastens de Bigorre de 2 masques lavables. La mairie, par le biais de son CCAS, a donc acheté 200 masques pour enfant auprès de commerces locaux et les a remis en main propre à l'équipe enseignante le 1er décembre. La lutte contre le virus est l'affaire de tous, dès le plus jeune âge..

Les élus et les membres du CCAS remercient la réactivité et la solidarité des pharmacies.

CHARTRE ASSOCIATIONS

La vie associative dans toute sa diversité est fortement développée dans notre commune. Les associations sont un acteur fondamental de la vie locale grâce notamment à l'engagement des bénévoles. Ainsi la commune propose de formaliser ses relations avec ses partenaires associatifs par la signature d'une "Charte de la vie associative".

Cette charte vise à affirmer la reconnaissance des associations comme partenaires privilégiés de la commune et réciproquement, la transparence des procédures concernant les aides apportées aux associations, l'engagement mutuel de mieux communiquer pour être plus efficace, l'assurance du respect de chacun.

FOCUS FUSION CLUB AUTOMNE ET CLUB OUVRAGE

Naissance du « CLUB AUTOMNE – SOLIDARITES 65 »

Une nouvelle émergence opportune portée sur les « fonts baptismaux » du Tissu associatif du Territoire du Val d'Adour.

Le CLUB OUVRAGES-SOLIDARITE, pour maintenir et garantir la pérennité de son action, dédié à l'univers de la couture par la réalisation de travaux en faveur des actions humanitaires, a souhaité fusionner avec Le CLUB AUTOMNE.

Pour sa part, Le CLUB AUTOMNE a souhaité fusionner avec Le CLUB OUVRAGES-SOLIDARITE afin de réaliser pleinement son objet social, de mission sociétale sur le périmètre de l'animation, les voyages, les sorties culturelles, les jeux (loto, belote, scrabble...), d'atelier thématiques, selon une cinétique humaniste de convivialité partagée et altruiste.

Les administrateurs des deux associations ont convenu de constituer une seule structure par le biais d'une fusion-absorption.

Résultante institutionnelle, Exit les clubs Ouvrages-Solidarités et le club Automne qui s'unissent dans l'élaboration d'une nouvelle association sous l'identité : « CLUB AUTOMNE – SOLIDARITES 65 ».

En toute hypothèse, un nouveau cheminement empli d'espérance et de projets, qui se dessine pour le réseau associatif du Territoire du Val d'Adour, fruit de « l'Intelligence collective » fédérée et mutualisée.

Cette nouvelle entité n'est pas un trait sur le passé, mais le moment de passer à autre chose.

Le bureau du nouveau « CLUB AUTOMNE – SOLIDARITES 65 », est le suivant : Président du Conseil d'administration, Christian FARISON ; 1ère Vice-présidente, Nicole ROQUES ; 2ème Vice-présidente, Maryse THILLY ; Secrétaire générale, Françoise FARISON ; Trésorier, Alban FOUNAOU. Christian Farison Président

ZONE DE LA PORTE DE LA BIGORRE, ROUTE DE VIC VENTE DE 3 PARCELLES

Le Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour la vente de 3 parcelles sur la zone artisanale de Rabastens de Bigorre.

La Société AS CARS 65 a fait l'acquisition de ces 3 parcelles pour y développer son activité consacrée à l'aménagement intérieur de vans.

L'Entreprise AS CARS 65 travaille maintenant son projet pour une installation future. Les élus se réjouissent d'accueillir cette entreprise sur notre commune.

L'information sur les zones :

<http://adour-madiran.fr/entreprendre-reussir/hotels-dentreprises-zones-dactivite/>





LES SERVICES MUNICIPAUX sont à votre disposition du lundi au vendredi
(sauf mardi après midi) de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Tel: 05 62 96 60 22 - Fax: 05 62 96 66 51

Courrier : 16 place centrale 65140 Rabastens de Bigorre

mail: mairie@rabastensdebigorre.fr - **site internet** www.rabastensdebigorre.fr

LE CAMPING MUNICIPAL accueille les voyageurs avec leurs toiles, leur camping-car
et leur caravane tout au long de l'année.

N° de téléphone : 06 45 74 91 65 - <http://www.camping-lagalotte.com/>



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



ESPACE FRANCE SERVICES

Un accueil individualisé pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne auprès des opérateurs partenaires : Impôts, CAF, CARSAT, CPAM, Pôle emploi, Prefecture....

16 Place centrale,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.
Du lundi au vendredi 8h30-12h,
mardi et jeudi 13h30-17h.

Tél. : 05 62 96 54 51

- **Permanences de la Direction Générale des Finances Publiques**

Tous les 15 jours, le jeudi de 14h à 17h (sans rdv).

- **Permanences de la Mission Locale**

mercredi 8h30-12h15 sur RDV au 06 26 15 77 76
(accompagnement emploi)
ou jeudi 8h-12h30 sur RDV au 06 48 67 52 45
(accompagnement global)

LES NUMEROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Enfance maltraitée : 119
Pompiers : 18
Personnes âgées maltraitées : 3977
SAMU : 15
Sans-abri : 115
Sourds et malentendants (par sms) 115
Centre antipoison Toulouse : 05.61.77.74.47
Violences conjugales 3919

www.adour-madiran.fr

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

16 Place centrale
65 140 Rabastens-De-Bigorre.
Le mercredi de 15h à 18h
et le samedi 10h-12h.

Fermeture : Du 15 au 31 août + 1 semaine à Noël.
Tél. : 05 62 96 54 51



GROUPE MEDICAL

11 Bis Chemin des Bourdalats,
65 140 Rabastens-de-Bigorre.
Tél. : 05 62 96 60 07



BALLADES DE L'OCTAV

Programmation culturelle itinérante
Au Petit Théâtre,
16 place centrale
65 140 Rabastens-De-Bigorre.
E-mail : octav@adour-madiran.fr

ENVIRONNEMENT



DÉCHETTERIE

Chemin de Haget,
65140 Rabastens-De-Bigorre.

Horaires d'été : mardi et jeudi 14h-18h,
samedi 9h-12h30/13h30-18h

Horaires d'hiver : mardi et jeudi 14h-17h,
samedi 9h-12 h30/13h30-17h

COLLECTE DES DÉCHETS :

Jour de collecte bac ordures ménagères
+ bac de tri sélectif : le mardi

CONTACT PÔLE ENVIRONNEMENT :

Pôle environnement
Tel. : 05 62 96 72 80

HABITAT



OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Aides financières pour les travaux de rénovation.

16 Place centrale,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.

Permanences les 1er et 3e lundis de chaque mois
de 9h à 11h.

Tél. Cabinet Altaïr : 05 62 93 07 40

LOGEMENTS INCLUSIFS

9 logements pour personnes en perte d'autonomie
liée à l'âge ou au handicap.

Ancien EHPAD CURIE SEMBRES,
à Rabastens-De-Bigorre.

Contact : 05 62 31 68 84

ENFANCE ET JEUNESSE



GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT

2 Rue de la Concorde,
65140 Rabastens-De-Bigorre.

École maternelle : 05 62 96 58 18

École élémentaire : 05 62 96 61 43

CENTRE DE LOISIRS LE MIKADO

15 Rue des Bourdalats,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.

Tel. : 07 88 73 06 80

E-mail : alsh.rabastens@adour-madiran.fr

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

15 Rue des Bourdalats,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT - LAEP

Espace dédié aux jeunes enfants
(- de 6 ans) et à leurs parents, gratuit, anonyme et
sans inscription
préalable.

Au Petit Théâtre, 16 Place centrale,
65140 Rabastens-De-Bigorre.

Mercredis pairs 14h45-17h15

Tél. : 05 62 31 56 67

E-mail : laep5@orange.fr

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES - RAM

Espace d'information, d'accompagnement,
de rencontre et d'animation pour les parents,
les assistantes maternelles, et les jeunes enfants.

Tél. : 05 59 69 73 86

E-mail : ram.valdadour@orange.fr

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITÉ

Rue du château,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.

HÔTEL D'ENTREPRISES

Rue de Mirande,
65 140 Rabastens-De-Bigorre.

CONTACT : CCAM Pole des services

21 Place du Corps Franc Pommiès,

65 500 Vic-En-Bigorre.

Tel. : 05 62 31 68 84

TOURISME

POINT INFO TOURISME

Dès Avril 2021

En partenariat avec l'Office de Tourisme

Coeur Sud Ouest

16, place centrale

65 140 Rabastens-de-Bigorre

Tél. : 05 62 96 54 51

TRIBUNE «RABASTENS AUTREMENT»

Dans cette crise sociale et économique du au COVID 19, des efforts sont consentis par l'ensemble des contribuables. Afin d'être solidaire dans cet effort, nous allons proposer lors du prochain conseil municipal que l'ensemble des élus laissent la totalité de leurs indemnités annuelles soit 39 200€ à la commune pour 2021. Nous aimons tous notre village, aidons le !

Nous vous informons que la majorité municipale a voté l'augmentation pour 2021, des tarifs de: 7.9% pour l'abonnement de l'assainissement et de 8.2% du prix du m3 d'eau. Prenez soin de vous, durant cette période difficile.